

Communauté de Communes Bresse et Saône
50 chemin de la Glaine – 01380 Bâgé-le-Châtel**Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté***Nombre de délégués*

➤ en exercice : 36 ➤ pour : 34
➤ présents : 28 ➤ contre :
➤ votants : 34 ➤ blanc :
➤ abstention :

*Date de convocation : 7 mai 2024***Séance du 13 mai 2024**

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 13 mai à 18H30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Bresse et Saône, également convoqué, s'est réuni en session ordinaire sur la commune de Manziat, sous la présidence de Monsieur Guy BILLOUDET, Président.

Etaient présents les délégués suivants :

Communes de	Arbigny	GRAS Daniel
	Asnières/Saône	WILLEMS Jean-Marc
	Bâgé-Dommartin	BERNIGAUD Christian-MERONI Isabelle-DIOCHON Eric-GAUTHERET
		Marie-Pierre
	Bâgé-le-Châtel	MALATERRE Jean-Louis
	Boissey	TIRREAU Andrée
	Boz	GIRAUD Alain
	Chavannes/Reyssouze	DOUARD Dominique
	Chevroux	SAVOT Dominique
	Feillens	BILLOUDET Guy-POLI Victoria-FAVRE Christian-CARILLIER Martine
	Gorrevod	GUILLERMIN Henri
	Manziat	LARDET Denis-CATHERIN Christian
	Ozan	PESENTI Marie-Jeanne
	Pont-de-Vaux	DELAY Françoise
	Replonges	VERNOUX Bertrand-GAULIN Christian-MONTERRAT Raphaël
	Reyssouze	
	Saint-André-de-Bâgé	PLENARD Philippe
	Saint-Bénigne	UNIA Emily-VILARD Philippe
	Saint-Etienne/Reyssouze	MARGUIN Jean-Pierre
	Sermoyer	PANCHOT Huguette
	Vésines	

Etaient absents les délégués suivants :

Monsieur Jean-Jacques BESSON a donné pouvoir à Monsieur Christian BERNIGAUD pour voter en son nom.

Madame Florence BERRY a donné pouvoir à Monsieur Denis LARDET pour voter en son nom.

Monsieur Jean-Pierre BUGAUD a donné pouvoir à Madame Françoise DELAY pour voter en son nom.

Monsieur Freddy BEREYZIAT a donné pouvoir à Monsieur Henri GUILLERMIN pour voter en son nom.

Madame Pascale ROBIN a donné pouvoir à Monsieur Guy BILLOUDET pour voter en son nom.

Madame Christine PACCAUD a donné pouvoir à Monsieur Bertrand VERNOUX pour voter en son nom.

Madame Agnès PELUS.

Monsieur Gilbert JULLIN.

Madame Victoria POLI a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Acquisition de terrains à Bâgé-le-Châtel – Autorisation donnée au Président d'entreprendre les démarches et de signer la vente.

Afin d'augmenter les possibilités d'installation de professionnels de santé et plus particulièrement de médecins sur le territoire, la Communauté de Communes Bresse et Saône souhaite pouvoir offrir des possibilités de logement pour l'accueil de stagiaires.

Cette offre existe actuellement sur Pont-de-Vaux où un logement est disponible et attenant à la maison de santé.

Un bien est actuellement disponible à Bâgé-le-Châtel, rue de l'Horloge, composé d'un terrain de 265 m² et d'un auvent cadastré section 0A n° 301 de 90 m² et n° 302 de 175 m².

Deux logements d'environ 45 m² pourraient être édifiés. Le terrain est constructible.

Le prix d'acquisition est de 20 000 €, frais d'agence inclus. La Communauté de Communes s'acquittera des frais de notaire.

Au regard de la nécessité d'augmenter l'offre de soins sur le territoire,

.../...

.../...

Envoyé en préfecture le 15/05/2024

Reçu en préfecture le 15/05/2024

Publié le

ID : 001-200071371-20240513-13052024_69-DE



Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le Président, ou son représentant, à entreprendre les démarches d'acquisition du bien situé à Bâgé-le-Châtel, rue de l'Horloge, composé d'un terrain de 265 m² et d'un auvent cadastré section 0A n° 301 de 90 m² et n° 302 de 175 m², au prix de 20 000 €, frais d'agence inclus. La Communauté de Communes Bresse et Saône supportera les frais de notaire.

AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout acte et document relatifs à cette acquisition.

Cette décision peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de sa notification devant le tribunal administratif de Lyon.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,
Le Président,

